

FAIT LE 5 AOÛT 2022

# MANIFESTE

## Pour une réhabilitation matérielle et morale

### DES SOIGNANTS ET AUTRES PROFESSIONNELS SUSPENDUS



Des médecins et des hommes politiques **VOUS ONT MENTI** au sujet des soignants. L'affirmation selon laquelle les soignants ayant refusé les injections géniques ont commis une **FAUTE MORALE** de ne pas protéger les patients, est mensongère.

**RESISTE**  
**RESISTE**  
**RESISTE**

### PROPAGANDE



Depuis des années on vaccine les soignants contre le tétanos, la diphtérie, la polio, la tuberculose et l'hépatite B, non pour protéger les patients, mais pour protéger les soignants.

La faute morale des soignants prudents qui refusent les injections géniques expérimentales, n'existe pas. C'est de la propagande, de l'incitation à la haine.

### VIOLENCE SANS NOM

Obliger les soignants à se faire « vacciner » contre suspension, est une violence sans nom, une agression, un viol physique et psychique.

C'est la promesse de blessure quasi certaine pour une part d'entre eux, du fait des décès et autres effets secondaires graves déjà observés et provoqués notamment par la production incontrôlée d'une protéine Spike reconnue aujourd'hui toxique.

L'exemplarité de la profession n'est sûrement pas de mentir et de subir, mais d'alerter et de refuser de subir.

Ne pas reconnaître les contre-indications médicales individuelles de ces injections est criminel.

### CRIME D'ETAT ?

Liste des faits graves :

1. Ignorer l'immunité acquise et durable des soignants et de la population, n'a aucun sens.
2. Ne pas réintégrer les soignants et autres professionnels suspendus, c'est empêcher que les plus critiques et courageux, les plus consciencieux, les plus admirables, puissent éveiller la conscience des collègues et de l'opinion.
3. Les priver de ressources, de vie professionnelle et sociale par une loi faite pour les bâillonner et les humilier, n'est-ce pas un crime d'état ?

**NOUS N'ACCEPTERONS PAS CE CRIME ET DÉFENDRONS LA RÉHABILITATION MORALE ET MATÉRIELLE DES SOIGNANTS, DES POMPIERS ET DES MILITAIRES INJUSTEMENT DIFFAMÉS OU SUSPENDUS.**



*Qui sommes nous ?*

NOUS SOMMES UN COLLECTIF DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS FRANÇAIS VICTIMES DE LA LOI DU 5 AOÛT 2021.